

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES COURS DU PÉTROLE ET QUELQUES-UNS DE SES EFFETS SUR LE CANADA

Rapport du Comité permanent des finances

Le président James Rajotte

JUIN 2015 41° LÉGISLATURE, DEUXIÈME SESSION Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à

l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES COURS DU PÉTROLE ET QUELQUES-UNS DE SES EFFETS SUR LE CANADA

Rapport du Comité permanent des finances

Le président

James Rajotte

JUIN 2015 41° LÉGISLATURE, DEUXIÈME SESSION

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

PRÉSIDENT

James Rajotte

VICE-PRÉSIDENTS

Nathan Cullen L'hon. Scott Brison

MEMBRES

Mark Adler Pierre Dionne Labelle

Joyce Bateman Andrew Saxton

L'hon. Ron Cannan Dave Van Kesteren

Raymond Côté

AUTRES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ

Guy Carron John Williamson

Patricia Davidson Rob Zimmer

Emmanuel Dubourg

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Christine Lafrance

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Mark Mahabir, analyst James Gauthier, analyst

En collaboration avec :

Jed Chong, analyste

Mathieu Frigon, analyste

Michaël Lambert-Racine, analyste

Marc LeBlanc, analyste

Edison Roy-César, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

a l'honneur de présenter son

DOUZIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié l'impact des bas prix du pétrole sur l'économie canadienne et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

SES EFFETS SUR LE CANADA	1
CHAPITRE 1 – INTRODUCTION	1
CHAPITRE 2 – PRODUCTION ET COURS MONDIAUX DU PÉTROLE	3
A. Contexte	3
B. Opinions des témoins	4
1. Les prix du pétrole	4
2. La production de pétrole	5
CHAPITRE 3 – EFFETS GÉNÉRAUX DU RECUL DES COURS DU PÉTROLE SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE ET SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE	7
A. Contexte	7
B. Opinion des témoins	9
CHAPITRE 4 – AUTRES EFFETS DU REPLI DES COURS DU PÉTROLE SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE	13
A. Niveaux des prix et taux de change	13
1. Contexte	13
2. Opinions des témoins	16
B. Le secteur pétrolier et gazier	17
1. Contexte	17
2. Opinions des témoins	18
C. Carburants renouvelables et secteur producteur d'énergie	19
1. Contexte	19
2. Opinions des témoins	19
D. Le secteur manufacturier	20
1. Contexte	20
2. Fabrication automobile	21
3. Sidérurgie	22
4. Fabrication de produits forestiers	22
5. Opinions des témoins	23
E. Le marché du logement	26
1 Contexte	26

2. Opinions des témoins	29
F. Le marché du travail	29
1. Contexte	29
2. Opinions des témoins	32
CHAPITRE 5 – PROPOSITIONS DE MESURES À PRENDRE PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR ATTÉNUER LES EFFETS NÉGATIFS DU RECUL DES COURS DU PÉTROLE SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE	35
A. Les taxes	35
B. La réglementation	36
C. L'infrastructure publique	36
D. L'appui sectoriel	36
E. La politique monétaire	37
F. Les prix au détail de l'essence et les cours mondiaux du pétrole	38
ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS	39
ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES	41
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	43

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES COURS DU PÉTROLE ET QUELQUES-UNS DE SES EFFETS SUR LE CANADA

CHAPITRE 1 – INTRODUCTION

Le 10 mars 2015, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a entamé une étude sur l'incidence de la chute des cours du pétrole sur l'économie canadienne. Lors de ses trois audiences, le Comité a entendu des représentants de 20 organismes et quatre particuliers.

Les chapitres 2, 3 et 4 du présent rapport contiennent, respectivement, des renseignements généraux et des opinions de témoins sur la production et les prix du pétrole dans le monde, une analyse des effets économiques au Canada et dans le monde de la chute de ces cours et, enfin, un examen des autres effets au Canada du recul des cours du pétrole. Le chapitre 5 regroupe des propositions de témoins concernant les mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour contribuer à atténuer les effets fâcheux de la baisse des cours du pétrole sur l'économie canadienne.

CHAPITRE 2 – PRODUCTION ET COURS MONDIAUX DU PÉTROLE

A. Contexte

L'expression « production de pétrole » recouvre en règle générale la production de pétrole brut, de condensats et de liquides de gaz naturel, d'autres hydrocarbures comme le pétrole brut synthétique et les huiles minérales, ainsi que de produits pétroliers comme le gaz de raffinerie, l'éthane, les gaz de pétrole liquéfiés, l'essence d'aviation, l'essence automobile, les carburéacteurs et le kérosène. Selon la <u>International Energy Agency</u>, l'offre mondiale de pétrole devrait augmenter de 5,2 millions de barils par jour d'ici 2020.

La figure 1 illustre les 10 principaux pays producteurs de pétrole au monde en 2014; le Canada se classait cinquième. La figure 2 montre que, ces dernières années, la production pétrolière aux États-Unis a augmenté plus rapidement qu'en Arabie saoudite et en Russie.

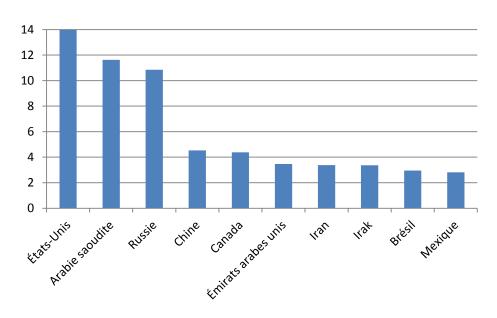
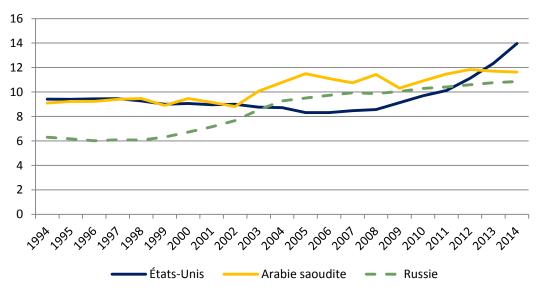


Figure 1 – 10 principaux producteurs de pétrole, 2014 (en millions de barils par jour)

Source : Figure préparée à l'aide de renseignements provenant de la United States Energy Information Administration, *Countries*, Overview, <u>Oil Production</u>.

Figure 2 – Production pétrolière dans certains pays, 1994–2014 (en millions de barils par jour)



Source : Figure préparée à l'aide de renseignements provenant de la United States Energy Information Administration, *Countries*, Overview, <u>Oil Production</u>.

Le cours du baril est fonction de la qualité du pétrole, c'est à dire la facilité de raffinage pour obtenir de l'essence et le coût de livraison. Les deux références les plus courantes pour comparer la qualité du pétrole brut extrait d'une région en particulier sont le brut américain, le West Texas Intermediate (WTI), et le brent, qui provient de la mer du Nord, tandis que la référence pour le pétrole brut lourd au Canada est le Western Canadian Select (WCS). Ce sont les prix du disponible du WTI et du brent, soit le prix payé pour une livraison immédiate d'un baril de pétrole, qui sont les plus souvent cités. Les prix du disponible pour le pétrole brut WTI et pour le brent sont fonction de contrats échangés, respectivement, à la New York Mercantile Exchange et à la Intercontinental Exchange (ICE), tandis que les prix du disponible pour le WCS sont fonction des contrats échangés à la Chicago Mercantile Exchange.

Après quatre années pendant lesquelles ils ont été relativement stables et élevés, le prix du baril de brent a dégringolé d'environ 60 % par rapport à son sommet, soit de plus de 115 \$US en juin 2014 à moins de 46 \$US en janvier 2015, période pendant laquelle le cours du baril de WTI a reculé de 59 %.

B. Opinions des témoins

1. Les prix du pétrole

Un certain nombre des témoins que le Comité a entendus ont présenté des remarques sur la volatilité du cours du pétrole. L'<u>Association canadienne des producteurs pétroliers</u> a souligné que cette volatilité des cours des matières premières est la norme plutôt que l'exception et que les secteurs pétrolier et gazier ont connu des

épisodes de hausses et de baisses des prix au cours des dernières décennies. Suncor Energy Inc. a indiqué que cette volatilité à court terme du cours du baril de brut a été plus prononcée ces derniers mois qu'au cours des trois ou quatre dernières années. Jean-Thomas Bernard, qui a témoigné à titre personnel, a expliqué que les prix du brut ont été inhabituellement élevés de 2010 à 2014 et ont affiché un profil comparable à celui qu'ils avaient enregistré lors du choc pétrolier de 1979. La Alberta Federation of Labour a estimé que, même si cette volatilité est bel et bien présente, elle ne constitue ni une crise ni une urgence et que le prix moyen d'un baril de pétrole corrigé pour tenir compte de l'inflation est de 50 \$ depuis 40 ans.

<u>Packers Plus Energy Services</u> a souligné que l'écart de prix entre un baril de WTI et un baril de brent a toujours été instable depuis que cet écart a été observé, en 2009.

L'<u>Association canadienne des carburants</u> a expliqué que l'écart entre le prix du brut et le prix au détail de l'essence reflète trois composantes : la marge bénéficiaire de la raffinerie, la marge bénéficiaire du détaillant et les taxes. <u>Elle</u> a également fait remarquer que le recul récent du prix au détail de l'essence n'avait pas modifié les marges bénéficiaires des raffineurs et des détaillants; cela étant, la marge des raffineurs affiche une tendance à la baisse depuis deux ans et demi, tandis que celle des détaillants a légèrement augmenté au cours de la même période. De l'avis de l'<u>Association</u>, le prix au détail de l'essence évolue en parallèle au cours du baril de pétrole brut, mais l'<u>Association</u> canadienne des automobilistes estime au contraire que le prix au détail de l'essence ne reflète pas proportionnellement l'évolution du cours du pétrole brut.

L'<u>Association canadienne des carburants</u> a cerné plusieurs influences qui touchent le prix au détail de l'essence au Canada, notamment le marché à terme du pétrole brut; les stocks de pétrole brut et d'essence; les effets de la météo sur les raffineries; l'entretien à court terme des raffineries et les exportations américaines d'essence.

À propos des disparités de prix au détail de l'essence selon les régions, l'<u>Association canadienne des producteurs pétroliers</u> a expliqué que le prix dans l'Est du pays est fonction du cours du brent, tandis que, dans l'Ouest, il est fonction du cours du WTI.

2. La production de pétrole

À propos de la production de pétrole à l'échelle mondiale <u>Packer Plus Energy Services</u> a souligné que la production quotidienne s'établit à 94,5 millions de barils et la consommation quotidienne, à 93,0 millions de barils, de sorte que l'offre est excédentaire. <u>Wade Locke</u>, qui a témoigné à titre personnel, a souligné que cet excédent de 1 à 2 % de la production mondiale de pétrole a causé un recul de 60 % du prix du brut. L'<u>Institut C.D. Howe</u> et <u>RBC Groupe financier</u> ont affirmé que le déclin récent du cours du brut reflète cette offre excédentaire à l'échelle mondiale, même si l'essoufflement de l'économie mondiale y a peut-être également contribué. L'<u>Institut C.D. Howe</u> a ajouté que l'offre excédentaire pourrait être attribuable au fait que la Russie et l'Iran doivent produire davantage de pétrole pour maintenir les recettes de l'État lorsque le cours du pétrole chute.

Concernant l'importance de la production pétrolière pour l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP), <u>Packer Plus Energy Services</u> a déclaré que le Canada avait remplacé l'Arabie saoudite comme principal exportateur de pétrole vers les États-Unis. <u>Andrew Leach</u>, qui a témoigné à titre personnel, a fait valoir que la puissance de l'Arabie saoudite à l'échelle mondiale, dans le secteur du pétrole, a été sapée par les producteurs de pétrole de schiste qui ont été en mesure d'accroître rapidement leur production pour réagir à la hausse des prix du brut. <u>RBC Groupe financier</u> a laissé entendre que la décision récente de l'Arabie saoudite de ne pas réduire sa production pétrolière tient au fait que ce pays tente de réduire la part de marché de certains des producteurs dont les coûts sont plus élevés au sein même de l'OPEP et ailleurs.

La <u>Alberta Federation of Labour</u> et l'<u>Association canadienne des producteurs</u> <u>pétroliers</u> ont souligné le fait que les nouvelles technologies de production dans le secteur du gaz naturel se sont traduites par un fléchissement à long terme du prix du gaz naturel, et ont laissé entendre que de telles technologies dans le secteur pétrolier auraient également mené à une diminution du cours du pétrole.

L'<u>Association canadienne des producteurs pétroliers</u> a affirmé que la demande mondiale d'énergie augmente de 1 % par an, soit de 1 million de barils par jour sur une base annuelle, et que cette hausse provient essentiellement d'Asie et d'Afrique.

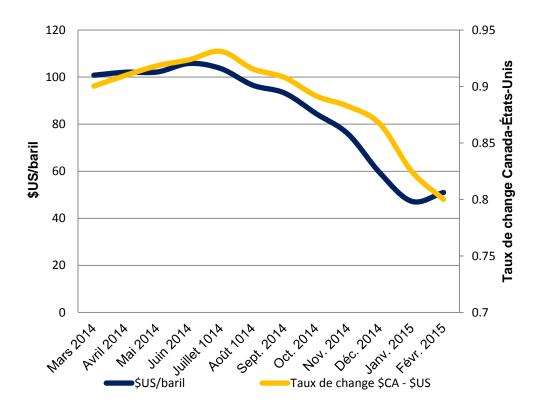
Dans son <u>mémoire</u> au Comité, l'Association canadienne des producteurs pétroliers a indiqué qu'en 2014 ses membres ont produit 3,5 millions de barils de pétrole par jour. L'<u>Association canadienne des carburants</u> a déclaré qu'au Canada 2 millions de barils de pétrole sont raffinés par jour et 1,6 million de barils y sont vendus, le restant étant exporté, essentiellement vers les États-Unis. <u>Elle</u> a également souligné que l'augmentation de la production et du raffinage de pétrole en Amérique du Nord a réduit les marges bénéficiaires perçues sur l'essence en janvier 2015.

CHAPITRE 3 – EFFETS GÉNÉRAUX DU RECUL DES COURS DU PÉTROLE SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE ET SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE

A. Contexte

Selon les données sur les prix du disponible de la <u>Energy Information</u> <u>Administration</u> américaine, les cours mondiaux du brut ont commencé à dégringoler en juin 2014. En effet, comme l'illustre la figure 3, le WTI – pétrole léger non sulfuré de référence américain – s'échangeait 50 \$US le baril en février 2015, contre 105 \$US en juin 2014. Pour la même période, et comme l'illustre aussi la figure 3, les données de la <u>Banque du Canada</u> montrent que le cours du dollar canadien a fléchi par rapport au dollar américain. En juin 2014, en moyenne, un dollar canadien équivalait à 0,924 \$US; en février 2015, il ne valait plus en moyenne que 0,80 \$US, en recul de 13,4 %.

Figure 3 – Prix du pétrole brut et taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, mars 2014 – février 2015 (données mensuelles)



Nota : Les prix du pétrole brut sont les prix du disponible du West Texas Intermediate (WTI) franco à bord (FAB) à Cushing, en Oklahoma.

Sources : Figure préparée à l'aide de renseignements obtenus auprès de : U.S. Energy Information Administration, Petroleum & Other Liquids, <u>Spot Prices</u>, *Data,* et de la Banque du Canada, <u>Moyenne mensuelle de taux de change — dix dernières années</u>, à la clôture des cours.

Le Canada étant un grand producteur et un exportateur net de pétrole, ce sont les provinces productrices, notamment l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, qui se ressentent le plus du repli des cours mondiaux du pétrole, car les intentions de forage, d'investissement et d'embauche y sont en recul. Sont également touchées les entreprises qui fournissent des biens et services au secteur pétrolier, dont certaines se trouvent dans des provinces non productrices de pétrole.

En janvier 2015, la <u>Banque du Canada</u> a indiqué dans un rapport que, au cours de l'année à venir, les entreprises à vocation exportatrice et les fabricants pourraient rebondir; en effet, la majorité des entreprises des secteurs non pétroliers s'attendaient à devoir embaucher et prévoyaient de nouveaux investissements dans la production manufacturière.

Selon un <u>rapport</u> de janvier 2015 du Conference Board du Canada, le produit intérieur brut (PIB) réel du Canada devrait perdre 0,4 % en 2015 sous l'effet du recul des

cours du pétrole. La figure 4 fournit une ventilation des réductions ou des augmentations attendues selon les provinces.

2
1
0
-1
-2
-3
-4
-5
T.-N.-L. Î.-P.-É. N.-É. N.-B. Qc Ont. Man. Sask. Alb. C.-B.

Figure 4 – Incidence en points de pourcentage du repli de 40 % des cours du pétrole brut sur le produit intérieur brut réel en 2015, par province

Source : Conference Board du Canada, <u>Remaniement régional : l'impact de la baisse des prix</u> <u>du pétrole sur l'économie canadienne</u>, janvier 2015.

B. Opinion des témoins

Des témoins ont expliqué au Comité l'effet des baisses des prix du pétrole sur l'économie canadienne. RBC Groupe financier et l'Institut C.D. Howe ont déclaré que, dans l'immédiat, l'effet global sera négatif, mais qu'à moyen et à long terme les conséquences devraient être positives. RBC Groupe financier a ajouté que, à court terme, le PIB en termes nominaux reculera et que les sociétés engrangeront moins de profits; à moyen et à long terme, les exportations des secteurs autres que pétrolier et gazier, comme celles du secteur manufacturier, ainsi que les investissements en capitaux dans ces secteurs, augmenteront.

Comme <u>Unifor</u> et <u>Manufacturiers et exportateurs du Canada</u>, la <u>Banque du Canada</u> a affirmé que, si l'économie canadienne est en moins bonne posture de manière générale, le repli des prix du pétrole accroîtra le revenu disponible des ménages, toutes choses étant égales par ailleurs; pour faire cette affirmation, la Banque a tenu compte de la diminution de l'ensemble des revenus réels des entreprises et des effets sur la chaîne d'approvisionnement dans tous les secteurs liés à l'extraction pétrolière et gazière. Toujours de l'avis de la <u>Banque du Canada</u>, une baisse des prix de l'essence au détail représentera des économies pour les consommateurs et les entreprises exportatrices non liées au pétrole. Par ailleurs, le recul des coûts de fonctionnement des entreprises qui utilisent le pétrole comme intrant se traduira par une hausse tant de la production que des

investissements et des profits. Selon l'<u>Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada</u>, toutes choses étant égales par ailleurs, un fléchissement du taux de change canadien induit par une baisse du prix du pétrole renchérit les importations, comme le matériel et l'outillage; or les producteurs canadiens achètent souvent ces équipements fabriqués aux États-Unis.

La <u>Banque du Canada</u>, le <u>Congrès du travail du Canada</u> et <u>Manufacturiers et exportateurs du Canada</u> ont fait savoir que, globalement, le plongeon du cours du pétrole entre juin 2014 et février 2015 aura des effets négatifs sur l'économie canadienne pendant les six premiers mois de 2015. La <u>Banque du Canada</u> a souligné que, même si le PIB réel a progressé de 2,4 % au quatrième trimestre de 2014, les revenus réels des entreprises canadiennes ont chuté en raison d'une perte de pouvoir d'achat, car le repli des cours mondiaux du pétrole a diminué la valeur des exportations de pétrole canadien. La <u>Banque</u> estime aussi que les investissements des entreprises dans le secteur pétrolier et gazier ont représenté un tiers environ de tous les investissements canadiens dans des entreprises du pays et devraient chuter de quelque 30 % en 2015. Philip Cross, qui a témoigné à titre personnel, a exprimé une opinion similaire dans son <u>mémoire</u> au Comité.

La <u>Banque du Canada</u>, <u>Manufacturiers et exportateurs du Canada</u> et l'<u>Association canadienne des producteurs d'acier</u> ont expliqué que l'activité économique dans certains secteurs, surtout la fabrication et la construction, diminuera dans tout le pays en raison des chaînes d'approvisionnement, car le secteur des sables bitumineux albertain achète près d'un tiers de ses biens et services auprès d'autres provinces. <u>Encana Corporation</u> a déclaré que 2 300 fournisseurs au pays appuient le secteur du pétrole et du gaz, et que ces chocs de prix pétroliers se ressentent immédiatement dans toute la chaîne d'approvisionnement. <u>Manufacturiers et exportateurs du Canada</u> a estimé que, si le repli des cours du pétrole se maintient, la production manufacturière perdra environ 12 milliards de dollars par année à partir de 2015.

S'appuyant sur un sondage récent auprès de ses membres, l'Association canadienne des automobilistes a noté que la perception populaire de l'impact du recul des prix du pétrole sur l'économie canadienne diffère selon le lieu. Par exemple, selon elle, deux tiers des répondants albertains estiment que la baisse des prix du pétrole aura un effet négatif significatif sur l'économie canadienne à plus long terme; ailleurs au Canada, 40 % au plus de la population était de cet avis. Par ailleurs, selon elle, ce sondage a permis de constater que, même si divers groupes de prévisionnistes s'attendent à ce que les prix du pétrole demeurent plus faibles jusqu'en 2016, la plupart des Canadiens sondés prévoient un redressement d'ici l'automne 2015; c'est ce que Wade Locke explique dans son mémoire au Comité. L'Association canadienne des automobilistes estime que l'écart de perception entre les groupes de prévisionnistes et la population concernant les effets des prix du pétrole sur la tenue de l'économie canadienne pourrait se rétrécir avec le temps, si le niveau des prix du pétrole se maintient en 2015.

La <u>Banque du Canada</u> et <u>Unifor</u> ont jugé que la baisse des cours du pétrole résulte essentiellement d'une offre mondiale abondante, qui stimule l'activité économique aux États-Unis. Plus précisément, la <u>Banque</u> a déclaré que le recul des prix du pétrole depuis 2014 augmentera le PIB américain d'environ un point de pourcentage d'ici la fin de 2016.

Pour <u>elle</u>, à plus long terme, la valeur relativement faible du dollar canadien accroîtra la compétitivité de la production au Canada, surtout dans le secteur manufacturier. <u>Elle</u> a de plus mentionné que, en raison de la reprise économique aux États-Unis, le secteur manufacturier canadien devrait s'attendre à de nouvelles hausses des exportations vers ce pays.

S'agissant de l'incidence de la baisse des prix du pétrole sur les revenus de l'État, Philip Cross a mentionné que le gouvernement fédéral n'aura pas à réévaluer sa politique budgétaire en raison de cette baisse, car son incidence sera minime. Wade Locke a souligné que la diminution des revenus des provinces jouera sur les paiements de péréquation à venir, lesquels seront, notamment moindres pour les provinces dont l'économie est relativement plus faible.

La <u>municipalité régionale de Wood Buffalo</u> a indiqué que le déclin des cours du pétrole n'avait pas encore touché les activités quotidiennes des résidents de la région, où se trouve Fort McMurray, même si ceux-ci comptaient limiter leurs dépenses futures. <u>La municipalité</u> a également mentionné qu'en janvier 2015 l'utilisation des banques alimentaires de la région était supérieure de 75 % à ce qu'elle était un an plus tôt, et devrait augmenter encore en février 2015.

CHAPITRE 4 – AUTRES EFFETS DU REPLI DES COURS DU PÉTROLE SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE

A. Niveaux des prix et taux de change

1. Contexte

Selon un rapport publié par la Banque du Canada en janvier 2015, la dépréciation qu'a connue le dollar canadien entre juin 2014 et février 2015 a entraîné un renchérissement des biens importés au cours de la période, qui s'est traduit par une hausse de 0,2 à 0,3 point de pourcentage de l'inflation mesurée par l'indice de référence au cours du second semestre de 2014 par rapport à ce qui aurait été le cas s'il n'y avait pas eu de dépréciation. La Banque a souligné que deux facteurs ont fait contrepoids à cette hausse de l'inflation mesurée par l'indice de référence, en exerçant des pressions à la baisse sur les prix et en limitant la hausse nette de l'inflation ainsi mesurée pendant la période : la présence de capacités excédentaires dans l'économie et la concurrence dans le commerce de détail. La Banque projetait dans son rapport une disparition graduelle de l'incidence de la dépréciation sur l'inflation mesurée par l'indice de référence en 2016 et le maintien de cette mesure légèrement inférieur à sa cible de 2 % jusqu'à la fin de 2016.

Comme l'expliquait un <u>document d'information</u> de la Banque du Canada datant de 2012, le taux de change du dollar canadien est fonction de certains facteurs internes, dont :

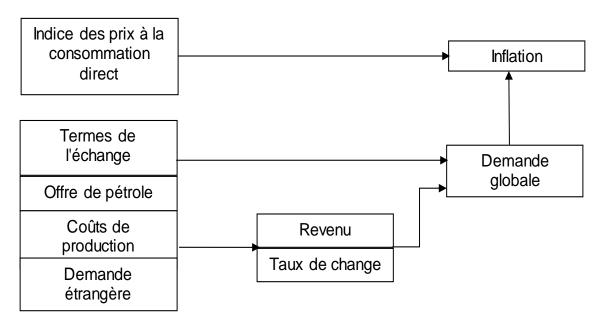
- la tenue relative de l'économie canadienne;
- l'écart de taux d'intérêt entre le Canada et d'autres pays;
- l'écart de taux d'inflation entre le Canada et d'autres pays;
- le flux de biens, de services et d'investissements entre le Canada et d'autres pays.

Le taux de change est aussi fonction d'un certain nombre de facteurs externes, dont :

- les cours mondiaux des produits de base;
- le rythme de croissance de l'économie mondiale;
- la stabilité économique dans le monde.

La figure 5 résume les relations entre le cours mondial du pétrole et l'économie canadienne par cinq grandes courroies de transmission, et elle illustre le lien entre le revenu, les taux de change et l'inflation au Canada.

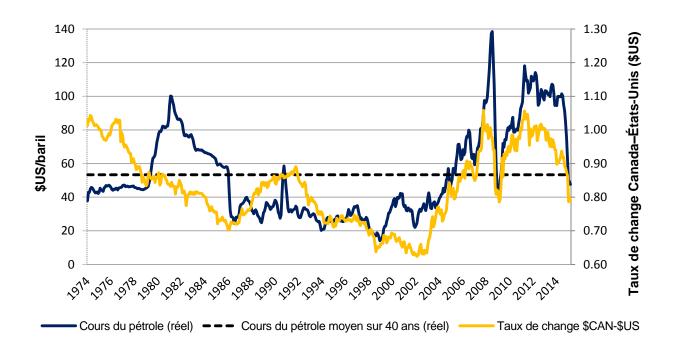
Figure 5 – Relation entre les cours mondiaux du pétrole et l'économie canadienne



Source : Figure élaborée à l'aide de renseignements extraits du <u>Rapport sur la politique</u> <u>monétaire</u> de la Banque du Canada de janvier 2015

Selon le <u>document d'information</u> publié en 2012 par la Banque du Canada, et comme l'illustre la figure 6, les cours mondiaux des produits de base, dont le pétrole, sont le principal déterminant de la valeur relative du dollar canadien à long terme. Dans un <u>rapport</u> de janvier 2015, la Banque du Canada explique que le fléchissement récent du taux de change entre les dollars canadien et américain s'explique essentiellement par une baisse des revenus issus des exportations de pétrole et un recul des investissements des entreprises dans le secteur pétrolier canadien.

Figure 6 – Cours du pétrole en dollars américains réels (mars 2015) et taux de change Canada-États-Unis (mensuel; janvier 1974 à mars 2015)



Nota : Le « cours du pétrole » est le « U.S. Crude Oil Composite Acquisition Cost by Refiners », exprimé en dollars américains réels (mars 2015) selon le « U.S. Consumer Price Index for All Urban Consumers ».

Sources : Figure élaborée à l'aide de renseignements extraits de : U.S. Energy Information Administration, Petroleum & Other Liquids, « <u>U.S. crude oil composite acquisition cost by refiners</u> » *Data*; U.S. Bureau of Labour Statistics, « <u>Consumer Price Index – All Urban Consumers, U.S. All Items</u> », *Data Tools: Top Picks*; et Statistique Canada, Tableau 176-0064, « <u>Taux de change étranger, Banque du Canada (mensuel)</u> » à la clôture, en dollars américains (base de données CANSIM).

Dans ce <u>rapport</u> de janvier 2015, la Banque précise que les investissements des entreprises dans le secteur pétrolier étant en partie financés par des capitaux étrangers, l'afflux net de ce type de capitaux au Canada a décliné au cours de l'année écoulée; cette diminution, combinée à la baisse des revenus issus des exportations de pétrole, explique la dépréciation du dollar canadien. Les investissements des entreprises dans le secteur pétrolier canadien ont aussi été touchés par cette dépréciation, car les intrants importés des États-Unis sont devenus relativement plus coûteux.

Si le repli des cours mondiaux du pétrole brut a eu un effet négatif sur le secteur pétrolier canadien, les exportateurs des secteurs non énergétiques – comme la fabrication – sont devenus plus compétitifs au niveau international par suite de la dépréciation de notre dollar. À la faveur d'une demande étrangère accrue de biens non énergétiques que le Canada exporte, la dépréciation s'est traduite par une hausse des

ventes des exportateurs des secteurs non énergétiques et pourrait mener à une poussée des investissements des entreprises dans ces secteurs.

2. Opinions des témoins

Des témoins ont décrit l'incidence d'un repli des prix du pétrole sur l'inflation et l'activité économique, le cours du dollar canadien, la compétitivité internationale et les exportations canadiennes, ainsi que sur les décisions en matière d'épargne et de dépense des consommateurs nord-américains.

Concernant l'objet de sa politique monétaire – faire en sorte que l'inflation revienne à la cible de 2 % à moyen terme – la <u>Banque du Canada</u> a mentionné que sa décision du 21 janvier dernier d'abaisser le taux cible du financement à un jour d'un quart de point de pourcentage visait à atténuer l'effet négatif de la chute des prix du pétrole sur l'économie canadienne. Comme <u>Unifor</u>, <u>elle</u> a prévu que le prix du brent s'établirait autour des 60 \$US le baril d'ici la fin de 2016, en supposant que son scénario de référence se réalise. Par ailleurs, la <u>Banque du Canada</u> a laissé entendre que, sans intervention sur le plan de la politique monétaire, le PIB réel au Canada aurait été inférieur de 1,4 % environ à la prévision de 2,5 % faite pour la fin de 2016 et que l'écart de production – soit l'écart entre l'activité économique effective et l'activité économique en plein régime – aurait été éliminé en 2017, plutôt qu'à la fin de 2016.

<u>Unifor</u> a noté que, ces dernières années, la demande nette d'exportations canadiennes a diminué, lorsque le prix du pétrole, le cours relatif du dollar canadien et les investissements étrangers ont augmenté. Selon <u>Manufacturiers et exportateurs du Canada</u>, le recul récent des cours du pétrole peut s'expliquer pour moitié par l'offre et la demande dans le secteur pétrolier, et pour moitié par le raffermissement du billet vert par rapport aux autres monnaies, car le cours du pétrole est libellé en dollars américains. L'<u>organisme</u> a également déclaré que le fléchissement du cours du pétrole qui est en partie dû à un raffermissement du dollar américain est un signal que l'économie mondiale connaît des déséquilibres financiers problématiques.

<u>Unifor</u> a affirmé que le dollar canadien s'est apprécié par rapport aux monnaies des grands pays avec lesquels le Canada entre en concurrence dans le secteur manufacturier. L'<u>organisme</u> a expliqué que, alors que les prix du pétrole reculaient entre juin 2014 et février 2015, le cours du dollar canadien se raffermissait par rapport à l'euro et restait stable par rapport au yen japonais et au peso mexicain, ce dernier étant la monnaie d'un pays qui représente, selon <u>lui</u>, le plus important fournisseur de pièces automobiles importées par le Canada.

Toujours selon <u>Unifor</u>, le principal avantage du fléchissement du prix du pétrole pour l'économie canadienne aura été le recul du cours relatif du dollar canadien au point où ce cours reflétera plus exactement le pouvoir d'achat de la monnaie par rapport au coût de la vie au pays. <u>Il</u> a laissé entendre que cette dépréciation aura des effets immédiats et à plus long terme sur la demande nette de biens et services canadiens dans tous les secteurs faisant l'objet d'échanges internationaux, notamment le secteur manufacturier, le tourisme et certains services. Par ailleurs, selon <u>Unifor</u>, un cours relativement plus bas du

dollar canadien sera utile aux secteurs du pétrole et des ressources naturelles en atténuant certains des impacts du repli des cours mondiaux du pétrole.

Cela étant, <u>Unifor</u> et l'<u>Association des produits forestiers du Canada</u> ont déclaré que la possibilité qu'un taux de change canadien plus faible améliore la compétitivité du pays et rétablisse la capacité du secteur manufacturier perdue au cours de la dernière décennie dépend de la durée de la période durant laquelle le taux de change demeurera plus faible.

RBC Groupe financier s'attend à ce que le recul des cours du pétrole se traduise par des économies de 150 milliards de dollars pour les consommateurs américains, ce qui devrait stimuler les dépenses dans d'autres secteurs; par conséquent, les exportations du Canada à destination des États-Unis devraient grimper. Il a ajouté que les consommateurs canadiens économiseront 11 milliards de dollars, économies qui devraient se traduire par une hausse des dépenses.

B. Le secteur pétrolier et gazier

1. Contexte

Le recul récent des cours mondiaux du pétrole devrait réduire les investissements en capitaux et la production dans le secteur pétrolier canadien. Certaines compagnies, telles que <u>Suncor Energy Inc.</u>, <u>Cenovus Energy</u> et <u>Canadian Natural Resources Limited</u>, ont déjà annoncé des réductions de leurs dépenses en capital pour 2015.

Un <u>rapport</u> de janvier 2015 du Conference Board du Canada prévoyait une diminution de 23,0 %, de 2014 à 2015, des investissements réels des entreprises en capitaux et en exploration dans le secteur pétrolier du Canada, et il annonçait des reculs de 6,6 % de la production pétrolière et de 2,7 % des activités de construction, en raison essentiellement du repli des investissements dans le secteur de l'énergie.

Toujours selon ce <u>rapport</u> de janvier 2015 du Conference Board, l'Alberta – qui fournit 77,0 % environ de l'ensemble de la production pétrolière du pays – verrait son PIB réel reculer de près de 5,0 % en 2015. La Saskatchewan, qui compte pour approximativement 13,4 % de la production pétrolière du pays, accuserait une baisse de son PIB réel de près de 2,0 % en 2015, et Terre-Neuve-et-Labrador – qui produit environ 6,4 % du pétrole canadien – devrait voir son PIB chuter de 2,0 %.

Dans un <u>rapport</u> de 2015, l'Agence internationale de l'énergie a déclaré qu'à court terme le recul actuel de la production pétrolière mondiale devrait probablement avoir pour contrepoids la volonté des compagnies pétrolières de maximiser leur production pour rentabiliser les investissements dans les projets existants. Cependant, les projets pétroliers conventionnels – sans procédé spécialisé d'extraction et de transport – enregistreront probablement une forte chute de production, car le forage se produit essentiellement au cours des mois d'hiver. Dans un <u>rapport</u> publié en janvier 2015, Recherche économique RBC mentionnait que les projets liés aux sables bitumineux s'accompagnent de fortes dépenses en capital initiales et de longs délais de récupération, de telle sorte que les producteurs retarderont probablement les nouveaux projets

dans l'espoir d'un redressement des cours du pétrole, nécessaire pour rentabiliser les coûts initiaux.

Dans son <u>rapport</u> d'août 2013, le Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles de la Chambre des communes concluait que le recul des cours du pétrole pouvait également toucher le transport du pétrole. Selon lui, le transport étant plus onéreux par chemin de fer que par pipeline, il pourrait être moins rentable de transporter le pétrole par voie ferrée si les cours du pétrole baissent; les services de transport par pipeline ne devraient pas être sensiblement touchés par le repli des cours mondiaux du pétrole, à moins que ces cours ne chutent à des niveaux qui obligent à diminuer la production pétrolière.

2. Opinions des témoins

Les témoins ont mentionné la réduction des investissements en capitaux dans le secteur pétrolier et gazier canadien, la diminution de la production pétrolière du Canada et les moyens d'élargir les marchés d'exportation du pétrole canadien. L'<u>Association canadienne des producteurs pétroliers</u> a souligné que les investissements en capitaux attendus dans la production pétrolière diminueront en 2015 d'un tiers, tombant des 70 milliards de dollars attendus à environ 50 milliards de dollars. <u>Encana Corporation</u> a noté qu'elle réduirait ses dépenses d'équipement en 2015 de 700 millions de dollars, dont 300 millions au Canada, tandis que <u>Suncor Energy Inc.</u> a affirmé que son budget d'immobilisations pour 2015 diminuerait d'un milliard de dollars.

S'agissant du forage pétrolier et du nombre de plateformes de forage, l'<u>Association canadienne des producteurs pétroliers</u> a affirmé que le forage de pétrole conventionnel avait reculé de plus d'un tiers depuis janvier 2015, tandis que <u>Packers Plus Energy Services</u> mentionnait que le nombre de plateformes de forage pétrolier en Amérique du Nord avait reculé de manière spectaculaire depuis novembre 2014.

L'<u>Association canadienne des producteurs pétroliers</u> a indiqué que ses membres augmenteront la production pétrolière de 150 000 barils de pétrole par jour en 2015 et de 190 000 barils par jour en 2016. Selon <u>Andrew Leach</u>, la hausse devrait être moindre que prévue si les cours du pétrole et l'offre demeurent à leurs niveaux actuels.

Pour ce qui est de l'effet des variations des cours mondiaux du pétrole sur les revenus des sociétés, <u>Suncor Energy Inc.</u> a expliqué qu'une fluctuation de 10 \$ du prix du baril se traduit par une variation d'un milliard de dollars dans les revenus. <u>Andrew Leach</u> a mentionné que le prix du disponible influe sur le coût de mise sur pied de nouveaux projets et que les projets existants sont viables à un cours du pétrole inférieur, car le cours était plus élevé au moment de la mise sur pied initiale.

L'<u>Association canadienne des producteurs pétroliers, Encana Corporation</u> et <u>Suncor Energy Inc.</u> ont estimé nécessaire d'accroître l'accès au marché en construisant des pipelines pour transporter le pétrole et le gaz de l'Ouest du pays aux côtes Est et Ouest du Canada. <u>Packers Plus Energy Services</u> a laissé entendre que le pétrole canadien livré à la côte pourrait être vendu à un prix analogue à celui du brent, plutôt qu'à

celui du WTI, qui lui est inférieur. La <u>Alberta Federation of Labour</u> a prédit que les pipelines visant à desservir de nouveaux marchés n'augmenteraient pas le prix du pétrole canadien, car le nombre de raffineries dans le monde capables de transformer le pétrole canadien produit à partir de bitume est limité. <u>Andrew Leach</u> a rajouté que, en raison des coûts supplémentaires de raffinage, le pétrole produit à partir de bitume ne serait pas vendu au même prix que celui dérivé du brent s'il était exporté.

C. Carburants renouvelables et secteur producteur d'énergie

1. Contexte

Les biocarburants issus de sources renouvelables, comme l'éthanol et le biodiesel, peuvent remplacer l'essence et le diesel. L'éthanol est généralement produit à partir de maïs ou de blé, tandis que le biodiesel provient d'huiles végétales et de graisse animale. Selon un rapport de <u>Ressources naturelles Canada</u>, en 2013, le Canada se classait cinquième au monde pour la production de biocarburant, car il produisait 2,0 % de l'offre mondiale.

Le secteur du biocarburant bénéficie de règlements fédéraux et provinciaux qui fixent un contenu minimum en carburant renouvelable pour l'essence et le diesel. Le gouvernement fédéral exige, en particulier, que 5,0 % de l'essence et 2,0 % du diesel et du fuel-oil domestique vendus au Canada proviennent de sources renouvelables. En outre, cinq provinces – la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario – se sont dotées de réglementations analogues en matière de biocarburant, et parfois même plus strictes.

L'offre et la demande d'électricité sont fonction de la population, de la croissance du PIB et du développement industriel. Selon <u>Statistique Canada</u>, les mines ainsi que le secteur de l'extraction du pétrole et du gaz représentaient près de 19,0 % de l'ensemble de l'utilisation d'électricité par les industries au Canada en 2013; le secteur de l'extraction du pétrole et du gaz est essentiellement concentré en Alberta.

2. Opinions des témoins

Des témoins ont commenté les exigences fédérales en matière d'éthanol et de biodiesel, les exportations d'éthanol canadiennes et le secteur de la production d'électricité. L'<u>Association canadienne des carburants renouvelables</u> a souligné que les mandats fédéraux obligeant à mélanger de l'éthanol dans les sources d'essence et du biodiesel dans les sources de diesel, lorsqu'ils sont destinés à la vente de détail, ont fait contrepoids aux effets de la faible demande d'éthanol dans le commerce de détail, attribuable à la chute des prix de l'essence. L'<u>Association</u> a expliqué que le prix de gros de l'éthanol a de tout temps été inférieur de 0,20 \$ le litre au prix de l'essence, de sorte que les détaillants mélangeaient de l'éthanol à des taux supérieurs aux exigences fédérales; avec la chute des cours du brut, les détaillants sont moins incités à poursuivre cette pratique.

De même, l'<u>Association canadienne des carburants renouvelables</u> a souligné que les États-Unis ont réduit leurs importations d'éthanol, ce qui a touché la demande d'éthanol canadien.

S'agissant de l'effet à long terme du recul des cours du pétrole sur la production d'électricité, <u>TransAlta Corporation</u> a déclaré que les investissements visant à renouveler l'infrastructure nécessaire à la production d'énergie seront plus difficiles à effectuer.

D. Le secteur manufacturier

1. Contexte

Toute diminution des cours mondiaux du pétrole réduit en général la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, dépréciation qui se répercute sur le secteur manufacturier canadien par deux grandes courroies de transmission : les prix à la production et les coûts des intrants.

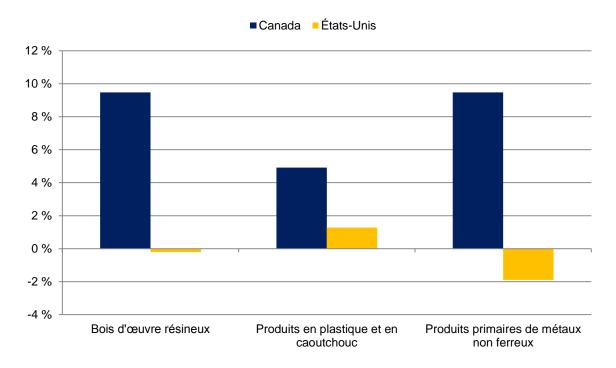
Étant donné que son économie est de petite taille par rapport à celle des États-Unis, notre plus important partenaire économique, le Canada est généralement un « preneur de prix ». Selon <u>Industrie Canada</u>, près de 80 %, en valeur, des exportations de produits manufacturés canadiens sont destinées aux États-Unis et donc libellées en dollars américains. À court terme, lorsque la valeur des exportations est exprimée en dollars canadiens, une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain se traduit par une augmentation des prix des extrants pour les fabricants canadiens qui exportent vers les États-Unis. Comme le note un <u>document de travail</u> d'août 2005 de la Banque du Canada, toutes choses égales par ailleurs, des prix des extrants plus élevés se traduisent par une rentabilité accrue pour les fabricants canadiens.

Ce <u>document de travail</u> constatait qu'à long terme une dépréciation du dollar canadien peut inciter les fabricants canadiens à abaisser le prix de leurs extrants – exprimés en dollars américains – de manière à devenir plus concurrentiels par rapport aux fabricants américains. Par cette concurrence sur le plan des prix, les fabricants canadiens peuvent augmenter la valeur de leurs exportations vers les États-Unis.

Pour les fabricants canadiens qui importent des marchandises américaines comme intrants, dont le prix est donc exprimé en dollars américains, tout recul du cours de notre monnaie par rapport au dollar américain se traduit par une hausse du coût des intrants. Toutes choses étant égales par ailleurs, une hausse des coûts des intrants réduit la rentabilité.

Certains biens sont à la fois des extrants et des intrants pour les fabricants canadiens, comme le bois d'œuvre résineux, les produits du métal et les produits en plastique. L'indice des prix des produits industriels mesure l'évolution des prix départ usine des principales marchandises. La figure 7 illustre la hausse du prix de produits industriels comme le bois d'œuvre résineux, les produits en plastique et en caoutchouc et les produits primaires de métaux ferreux, pour le Canada et pour les États-Unis; les prix industriels ont accusé des majorations plus fortes au Canada qu'aux États-Unis de janvier 2013 à décembre 2014.

Figure 7 – Hausse des prix industriels, Canada et États-Unis, par groupe de produits, janvier 2013–décembre 2014



Sources :Figure préparée à l'aide de renseignements obtenus de Statistique Canada, <u>Tableau 329-0075</u>, « Indice des prix des produits industriels, selon le Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (CSPAN), mensuel » et du U.S. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, *Producer Price Index Industry Data*.

La part d'extrants que les manufacturiers exportent aux États-Unis est généralement plus importante que la part d'intrants qu'ils en importent; par conséquent, en moyenne, les fabricants canadiens sont avantagés par un recul du cours du dollar canadien par rapport au dollar américain. Cette dépréciation peut également accroître l'attrait que représente le secteur manufacturier canadien pour les investissements étrangers directs provenant des États-Unis.

2. Fabrication automobile

Selon Statistique Canada, le secteur automobile canadien – qui comprend la fabrication des véhicules et des pièces automobiles – représentait plus de 10,0 % de l'ensemble de la fabrication manufacturière en 2014. La récession récente a provoqué un déclin de la part qu'occupe la production de ce secteur dans l'ensemble du PIB du secteur manufacturier au Canada, tombée de 10,7 % en 2007 à 7,0 % en 2009. La production automobile s'est redressée après la récession, et sa part dans l'ensemble du PIB manufacturier a atteint un sommet de 10,4 % en 2012; en 2014, sa part est restée à peu près identique. En dollars réels, le PIB du secteur automobile canadien demeure inférieur à ce qu'il était avant la récession; il se chiffrait à 18,0 milliards de dollars en 2014, contre 19,8 milliards de dollars en 2007.

La production automobile est intégrée dans toute l'Amérique du Nord. Le gros de la production canadienne est exporté, presque exclusivement vers les États-Unis. Les importations de pièces automobiles américaines constituent un intrant important dans la production et les exportations de véhicules canadiennes. C'est ce qui distingue le secteur automobile de la plupart des autres secteurs manufacturiers au Canada. Selon Industrie Canada, en 2014, nos exportations d'automobiles se chiffraient à 66,3 milliards de dollars, tandis que nos importations totalisaient 85,4 milliards de dollars, ce qui représentait un déficit commercial de 19,1 milliards de dollars.

Selon un <u>rapport</u> de mai 2014 publié par Recherche économique RBC, la lente remontée du montage des véhicules automobiles, après la récession récente, traduit l'évolution des modèles de production en Amérique du Nord depuis la promulgation de l'Accord de libre-échange nord-américain. Ce rapport faisait valoir que la part mexicaine de la production automobile nord-américaine est passée de 7,0 % en 1994 à 20,0 % en 2011, et signalait que, en partie en raison des cours relativement élevés des dollars canadien et américain après la dernière récession, la préférence pour la production automobile mexicaine s'est intensifiée ces dernières années. Il note aussi que malgré que l'on s'attende à ce que les ventes et la production d'automobiles au Canada progressent au cours des prochaines années sous l'effet de la croissance économique aux États-Unis et d'une baisse du cours de notre dollar par rapport au dollar américain, l'expansion prévue de la capacité au Mexique et la hausse des investissements aux États-Unis pourraient réduire davantage la part qu'occupe le Canada dans la production automobile nord-américaine.

3. Sidérurgie

Dans un <u>rapport</u> publié en octobre 2013, l'Association canadienne des producteurs d'acier signalait que le Canada produisait environ 14 millions de tonnes d'acier par an et enregistrait des ventes pouvant aller jusqu'à 14 milliards de dollars par an; près d'un tiers de toutes les expéditions d'acier canadien sont exportées. Selon l'Association, les produits en acier – matériaux de construction, structures usinées et équipements de forage – sont fournis directement à des grossistes, des entrepreneurs et des consommateurs; les producteurs d'acier font également partie de la chaîne d'approvisionnement de grands secteurs industriels canadiens, surtout l'automobile, l'énergie et la construction.

4. Fabrication de produits forestiers

Selon un <u>rapport</u> publié en mai 2014 par l'Association des produits forestiers du Canada, le secteur de la fabrication des produits forestiers affiche un PIB annuel de 19,2 milliards de dollars, ce qui représente environ 9,2 % de l'ensemble de la production du secteur manufacturier.

Selon ce <u>rapport</u> de 2014 préparé par le Centre d'étude des niveaux de vie pour l'Association des produits forestiers du Canada, au cours de la récession de 2008-2009 l'activité du secteur des produits forestiers – mesurée par le PIB réel – a chuté de 19,0 %, et les investissements réels en capitaux, de 40,0 %. Le rapport mentionne que, même si le secteur s'est redressé de 2009 à 2012, son PIB et son stock de capital demeurent

inférieurs aux niveaux d'avant la récession. Il indique aussi que les reculs du PIB réel entre 2000 et 2012 étaient attribuables à des changements structurels à plus long terme de la demande de produits forestiers, notamment la préférence pour les médias électroniques, sans compter l'incidence du cycle conjoncturel récent et les effets d'un dollar canadien plus fort que son pendant américain jusqu'en 2014. Toujours selon ce rapport, en 2009, la valeur ajoutée, en termes nominaux, du secteur des produits forestiers à l'économie canadienne a atteint sa plus faible proportion des 50 dernières années, soit 1,1 %, contre 4,3 % en 1961, donc une baisse de 3,2 points de pourcentage.

Le <u>rapport</u> de l'Association des produits forestiers du Canada précise également que les gains sur le plan de la technologie – grâce à la recherche et développement et au remplacement d'équipements désuets – ont appuyé la compétitivité internationale du secteur de la fabrication de produits du bois au cours de la reprise, la productivité de la main-d'œuvre progressant à un taux annuel moyen de 1,7 % de 2008 à 2012. Au cours de la même période, la productivité du travail dans le secteur de la fabrication du papier est tombée de 2,3 %, ce qui a limité les gains de productivité dans le secteur des produits de la forêt pris dans son ensemble.

5. Opinions des témoins

Les témoins ont évoqué les effets du recul des cours mondiaux du pétrole sur le secteur manufacturier de manière générale et sur trois sous-secteurs en particulier, à savoir l'automobile, la sidérurgie et la fabrication de produits forestiers.

Le <u>Congrès du travail du Canada</u> a expliqué que, pour la planification des affaires, le secteur manufacturier tient compte d'un certain nombre de facteurs, notamment le recul des cours mondiaux du pétrole, la situation géopolitique au Proche-Orient, l'instabilité économique en Europe et les réactions des États-Unis à l'instabilité en Europe. <u>Il</u> a souligné plus particulièrement qu'après une récession qui a provoqué une perte semi-permanente de capacité dans plusieurs secteurs manufacturiers qui exportent, les investissements des entreprises du secteur manufacturier et d'autres secteurs ont tardé à rebondir. À <u>son avis</u>, les employeurs du secteur manufacturier augmenteront l'investissement et l'embauche uniquement lorsque l'économie canadienne affichera une solidité plus soutenue et si le taux de change auquel se situe le dollar canadien, 0,80 \$ CA pour 1 \$ US, se maintient.

Selon <u>Philip Cross</u>, la production manufacturière ne devrait pas revenir à son niveau d'avant-récession, car pendant la récession et les années qui ont immédiatement suivies, les fabricants ont délaissé leurs clients américains pour fournir le secteur pétrolier et gazier de l'Ouest du Canada.

<u>Unifor</u> a souligné la nécessité de maintenir la diversité dans l'économie en maximisant les liens à valeur ajoutée entre le secteur manufacturier et le secteur des ressources naturelles. Pour <u>lui</u>, le Canada aurait dû davantage investir dans le raffinage pétrolier au cours des 10 dernières années, lorsque les prix du pétrole étaient plus élevés et le secteur pétrolier et gazier, plus rentable. <u>Il</u> a souligné que, depuis 2002, le PIB réel

dans le raffinage de pétrole a reculé de plus de 10,0 %, alors que l'extraction pétrolière et gazière prenait de l'ampleur.

Dans son <u>mémoire</u> au Comité, Manufacturiers et exportateurs du Canada a précisé que 76,0 % des fabricants canadiens jugent que la baisse des cours du pétrole – combinée à une demande plus forte des États-Unis à l'égard des produits manufacturés canadiens et à la faveur d'un cours relatif plus faible du dollar canadien – stimulera les ventes, les profits et l'emploi dans le secteur manufacturier canadien en 2015. <u>Il</u> y note également que la production manufacturière du Canada devrait croître de plus de 5 % de 2014 à 2015.

Manufacturiers et exportateurs du Canada a précisé que, pour que notre secteur manufacturier tire parti de la baisse des prix du pétrole et de la dépréciation du cours de notre monnaie, les fabricants – surtout les petites et moyennes entreprises – doivent demeurer concurrentiels à l'échelle mondiale en suivant trois orientations : se doter de nouvelles technologies de production et de fabrication; améliorer la formation spécialisée; et la collaboration avec les universités et les collègues pour que les étudiants aient plus d'expérience pratique. Pour l'organisme, les économies éventuelles de coût pour le secteur manufacturier issues du recul des prix du pétrole – et donc la réduction des coûts des intrants de l'énergie – ne se traduiront pas pour le moment par des économies significatives. Ceci dit, pour <u>lui</u>, certains fabricants vont réaliser des économies grâce à des coûts d'intrants plus bas pour les matières plastiques, les produits pétrochimiques et les produits du pétrole raffiné.

Manufacturiers et exportateurs du Canada a ajouté que, jusqu'ici, les secteurs du camionnage et du transport ferroviaire n'ont pas fait bénéficier leurs clients des économies liées à une baisse des coûts de l'énergie. Selon l'<u>organisme</u>, au moins une portion de ces économies sont réinvesties de manière à améliorer la capacité et la productivité et à accroître l'emploi. Il a noté que les réinvestissements récents des profits par les raffineries de pétrole dans le but d'accroître la capacité et la productivité expliquent en partie le recul relativement plus important des cours du pétrole par rapport à celui des prix de l'essence au détail.

À propos des effets des fluctuations du taux de change sur l'investissement en capitaux dans le secteur manufacturier, <u>Manufacturiers et exportateurs du Canada</u> a affirmé que les entreprises ayant des coûts d'inventaire et de matériel importants peuvent ne pas être en mesure d'accroître leurs ventes à destination des États-Unis dans l'immédiat si le dollar canadien est déprécié. Avec le temps, selon l'<u>organisme</u>, une baisse du taux de change peut accroître l'investissement dans le secteur manufacturier à mesure que ces entreprises commencent à vendre davantage aux États-Unis et solidifient ainsi leur rentabilité.

Pour ce qui est du secteur automobile, l'<u>Association des fabricants de pièces</u> d'automobile du Canada a mentionné que, pour la plupart des fournisseurs, de 50 à 65 % des intrants sont libellés en dollars américains. Cela dit, <u>il</u> a noté que, au cours de l'épisode récent de hausse du taux de change, des fabricants ont commencé à exprimer le coût de leurs intrants en dollars canadiens pour éviter les risques liés aux fluctuations de

taux de change; ces fabricants n'auraient pas bénéficié de la dépréciation récente du dollar canadien.

Par ailleurs, l'<u>Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada</u> a affirmé que l'essor du secteur automobile en Amérique du Nord a surtout touché le Mexique et le Sud-Est des États-Unis. <u>Il</u> a souligné que, pour les 55 entreprises canadiennes fabriquant des pièces automobiles qui ont établi 110 usines au Mexique pour répondre à la croissance de la fabrication automobile dans ce pays, la dépréciation du dollar canadien ne présente aucun avantage sur le plan du coût des intrants.

L'<u>Association canadienne des constructeurs de véhicules</u> a laissé entendre que le repli du cours du pétrole aurait à long terme un effet mitigé sur le secteur automobile canadien sur le plan tant des achats que de la fabrication. Pour <u>elle</u>, il faut un certain temps pour que les modifications des coûts de production influent sur les perspectives de compétitivité, sur les choix d'investissement et sur les décisions de transférer les économies aux consommateurs, car les entreprises de ce secteur prennent généralement des engagements à long terme par la voie de contrats conclus avec les fournisseurs et services de transport. <u>Elle</u> a mentionné que, par exemple, les ventes de véhicules neufs au Canada étaient supérieures de 2,0 % à 3,0 % environ en janvier 2015 à ce qu'elles étaient en janvier 2014. Cette progression est à peu près identique à ce qui était attendu avant le recul des cours du pétrole amorcé en 2014.

De surcroît, l'<u>Association canadienne des constructeurs de véhicules</u> a affirmé que, bien que la production et les ventes d'automobiles se maintiennent au Canada, le secteur automobile affiche des disparités régionales sur le plan des ventes; par exemple, en Alberta, les ventes de véhicules neufs étaient inférieures en janvier 2015 à ce qu'elles étaient en janvier 2014, alors que les ventes en général pour le pays avaient continué d'augmenter. <u>Elle</u> a ajouté que, même si l'on s'attend à une baisse de la demande à plus long terme, le fléchissement des cours du pétrole a consolidé les ventes de camions et de véhicules multisegments en Amérique du Nord. <u>Elle</u> a laissé entendre que, de manière plus générale, la production automobile au Canada devrait se redresser à la faveur du recul des cours du pétrole et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à condition que la demande américaine d'automobiles continue d'être forte.

Concernant la sidérurgie, l'<u>Association canadienne des producteurs d'acier</u> a expliqué que la diminution des dépenses en équipements dans le secteur de l'énergie canadien minera directement la demande de produits d'acier au pays. Cela dit, selon l'<u>organisme</u>, le recul des cours du pétrole et la dépréciation de notre monnaie présentent des avantages nets sur le plan des coûts des intrants, notamment la diminution des coûts de transport. <u>Elle</u> a également affirmé que les concurrents étrangers de notre secteur sidérurgique vivent les mêmes changements sur le plan des coûts de production résultant de la baisse des cours du pétrole; par conséquent, pour demeurer compétitifs, les producteurs d'acier canadiens doivent devenir plus productifs.

L'<u>Association canadienne des producteurs d'acier</u> a expliqué, en outre, que l'effritement des dépenses en capital dans notre secteur de l'énergie aura un effet négatif sur la demande de produits d'acier, notamment les matériaux de construction, les

structures usinées, l'équipement de forage, les usines de traitement, les installations d'entreposage et les pipelines et wagons servant au transport des produits du pétrole et du gaz canadiens vers des marchés nationaux et étrangers.

Par ailleurs, l'<u>Association canadienne des producteurs d'acier</u> a mentionné que, au cours des 10 dernières années et essentiellement en raison de la surcapacité en Chine et ailleurs, plutôt que d'investir dans les nouvelles usines nord-américaines, les fabricants d'acier ont décidé d'apporter des améliorations de productivité en investissant dans les nouvelles technologies, y compris les technologies de l'environnement.

Concernant l'environnement, l'<u>Association canadienne des producteurs d'acier</u> a souligné que le secteur sidérurgique du Canada investit dans des technologies et des équipements dans le but de se conformer à toute une gamme d'exigences écologiques, surtout les règlements provinciaux en matière d'émissions de gaz à effet de serre. <u>Elle</u> a affirmé que, par rapport à d'autres pays où les règlements en matière environnementale et les protocoles d'application des lois sont moins stricts, la sidérurgie canadienne est plus viable sur le plan environnemental à long terme.

De même, l'<u>Association canadienne des producteurs d'acier</u> a indiqué que, par suite de la décision prise en janvier 2015 par le Tribunal canadien du commerce extérieur dans le but d'établir des droits antidumping, le prix des barres d'armature deviendra plus abordable dans le secteur du logement de Colombie-Britannique; ces droits s'appliquent à la Chine, à la Corée du Sud et à la Turquie.

Pour ce qui est de la fabrication de produits forestiers, l'<u>Association des produits forestiers du Canada</u> a fait savoir que le repli des cours du pétrole s'est traduit par une augmentation de la production dans le secteur des produits forestiers canadien à court terme grâce à une réduction des coûts de fabrication et à la dépréciation du dollar canadien vis-à-vis du dollar américain, laquelle a stimulé les exportations vers les États-Unis, où l'économie est en plein essor. <u>Elle</u> a laissé entendre que les exportations de produits forestiers ont progressé en valeur de 10 % au cours de l'année écoulée et que l'on s'attend à une croissance à plus long terme pour un certain nombre de produits comme la pâte de bois, le bois d'œuvre, le papier hygiénique et les bioproduits. Cela dit, l'<u>Association</u> a noté que, même si le Canada devance les États-Unis dans le secteur du bois de sciérie et est le plus important exportateur de produits forestiers vers des pays comme la Chine, il faut continuer d'investir dans la transformation à valeur ajoutée, l'innovation et la production viable pour demeurer concurrentiel sur le plan international. <u>Elle</u> a mentionné plus particulièrement son objectif d'ajouter 20 milliards de dollars à sa capacité de production annuelle de 57 milliards de dollars.

E. Le marché du logement

1. Contexte

Dans un <u>rapport</u> publié en janvier 2015, la Banque du Canada prévoyait, en raison des cours mondiaux du pétrole moins élevés, un tassement du marché du logement au Canada en 2015 par rapport à 2014. De l'avis de la Banque, un fléchissement de la

demande de main-d'œuvre dans les provinces productrices de pétrole aura tendance à ralentir ou à renverser les mouvements migratoires récents. Plus particulièrement, l'évolution des mouvements migratoires en 2015 attribuables à la contraction de la production pétrolière et gazière dans l'Ouest du pays devrait affaiblir encore plus la demande de logements dans ces provinces.

Les prévisions de l'impact de la baisse des prix du pétrole sur le marché du logement varient, selon les hypothèses faites par diverses organisations. Par exemple, selon un rapport publié en février 2015 par le Conference Board du Canada, la surabondance de condominiums dans certaines villes et le repli des cours du pétrole se traduiront par un fléchissement de 9,1 % de l'ensemble des nouvelles mises en chantier d'habitations au Canada, lesquelles passeront de 189 400 en 2014 à 171 670 en 2015. Dans son estimation, le Conference Board prévoit que les prix du pétrole s'établiront en moyenne à 56 \$ US le baril en 2015.

Selon un <u>rapport</u> récent de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), qui mise sur un cours du pétrole de 60 \$ US le baril en 2015, les nouvelles mises en chantier d'habitations devraient diminuer légèrement moins que ce que prévoit le Conference Board. Comme l'illustre le tableau 1, la SCHL s'attend à un fléchissement de 1,0 % des nouvelles mises en chantier d'habitations entre 2014 et 2015 par suite d'un recul en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador; elle s'attend à ce que ces mises en chantier augmentent en Ontario.

Contrairement au Conference Board et à la SCHL, Services économiques TD prédisait dans un <u>rapport</u> de février 2015 que le cours du baril de pétrole tomberait à moins de 50 \$ US début 2015 avant de remonter à 65 \$ US environ en 2016. Selon cet organisme et comme l'illustre le tableau 1, les nouvelles mises en chantier d'habitations – en moyenne au Canada – reculeront de 6,3 % de 2014 à 2015, et dans une plus forte proportion en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Il s'attend également à ce que l'Ontario affiche une réduction d'une année sur l'autre de ses mises en chantier d'habitations en 2015, même si Toronto devait afficher une progression de 0,5 % à ce chapitre. Enfin, dans les Provinces de l'Atlantique autres que Terre-Neuve et Labrador, les mises en chantier d'habitations devraient être plus nombreuses en 2015 qu'elles ne l'ont été en 2014.

Tableau 1 – Prévisions des ventes de logements neufs et des reventes et prix de revente moyen, Canada et par province (écart en % de 2014 à 2015)

		Société canadienne d'hypothèques et de logement			Services économiques TD		
Province	Ventes		Prix de revente	Ventes		Prix de revente	
	Neuf	Revente	moyen	Neuf	Revente	moyen	
Terre-Neuve-et-Labrador	-8,0	-4,9	+2,2	-2,0	-5,3	-5,6	
Île-du-Prince-Édouard	-7,0	-9,4	-1,5	+6,6	-6,5	-0,1	
Nouvelle-Écosse	+1,4	-4,8	+0,4	+24,4	+4,2	-0,7	
Nouveau-Brunswick	-8,8	-4,4	-0,5	+30,7	-0,6	-0,8	
Québec	-0,8	+2,7	+1,9	-3,5	+5,9	-0,1	
Ontario	+6,9	+1,8	+2,2	-1,8	+2,4	+3,0	
Manitoba	+1,3	+1,6	+2,3	-20,9	-3,1	-1,9	
Saskatchewan	-11,6	-1,9	+1,4	-11,2	-6,7	-3,0	
Alberta	-11,3	-0,9	+1,6	-17,4	-30,6	-5,1	
Colombie-Britannique	-0,2	-5,8	+1,6	-6,0	+5,9	+3,1	
Total	-1,0	-0,2	+1,5	-6,3	-2,0	+1,5	

Sources : Tableau préparé à l'aide de renseignements obtenus auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, <u>Perspectives du marché de l'habitation</u>, premier trimestre de 2015; et de Services économiques TD, <u>Rapport sur les marchés de l'habitation régionaux</u>, 12 février 2015.

Tant le <u>rapport</u> de la SCHL que le <u>rapport</u> de Services économiques TD indiquent que, même si le prix des logements a tendance à être trop élevé au niveau national, l'offre et la demande de logements neufs ou autres continueront d'être relativement équilibrées et largement compatibles avec des indicateurs comme l'emploi, le revenu disponible des particuliers, les taux hypothécaires et la croissance démographique. À la faveur d'une redistribution de l'activité économique vers les provinces non productrices de pétrole, l'offre et la demande devraient, selon Services économiques TD, s'équilibrer dans des villes comme Toronto, Calgary, Edmonton et Winnipeg, et les villes d'Ottawa, de Montréal, de Québec, de Regina et de Saskatoon devraient voir les pressions qui s'exercent sur la demande de logements et les prix baisser. Par ailleurs, la SCHL a prédit que, malgré les gains au chapitre de l'emploi et de la rémunération dans les grands centres urbains des provinces non productrices de pétrole, les majorations des prix des logements limiteront le volume des achats de logements et l'accessibilité de ces derniers.

2. Opinions des témoins

Des témoins ont commenté l'incidence du recul des cours pétroliers sur le marché du logement. Dans son <u>mémoire</u> au Comité, l'Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités a affirmé que ce recul aura une incidence nette négligeable sur le marché du logement et que les effets que ressentira ce dernier proviendront essentiellement de l'évolution de trois facteurs : la création d'emplois, la confiance des consommateurs et les taux hypothécaires. L'<u>Association</u> a également souligné qu'en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, les conséquences négatives des pertes d'emploi ne seront pas atténuées par la faiblesse des taux d'intérêt; qu'en Ontario, au Québec, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, la croissance de l'emploi et les faibles taux d'intérêt stimuleront les ventes de logement; et que pour la Colombie-Britannique, les perspectives sont neutres. L'<u>Association</u> a ajouté que, les baisses des taux hypothécaires résultant de la chute des cours du pétrole ayant été modestes, elles n'auront qu'une incidence légère sur le marché du logement.

La <u>municipalité régionale de Wood Buffalo</u> a déclaré qu'elle a été en mesure, en 2014, d'obtenir de nouveaux terrains où construire des logements, même s'il lui est très difficile d'en obtenir suffisamment pour faire face à l'essor économique. <u>Elle</u> a mentionné que le prix des logements dans la région continue d'être relativement élevé, puisque le prix moyen d'une maison individuelle dépasse les 700 000 \$; cela dit, les pressions sur les prix des logements pourraient diminuer en raison de la poursuite des mises à pied dans le secteur pétrolier et de l'augmentation du nombre de logements à vendre.

F. Le marché du travail

1. Contexte

Dans un <u>discours</u> prononcé en février 2015, la première sous-gouverneure de la Banque du Canada a estimé qu'en 2014 l'utilisation des capacités de production dans l'industrie a été supérieure à sa moyenne historique en raison d'une progression de la productivité du travail, plutôt que d'une hausse de l'emploi. Elle a précisé qu'en termes nets quelque 10 000 emplois avaient été créés chaque mois en 2014, soit environ 3 500 de moins que ce qui serait compatible avec la croissance du marché du travail dans une économie qui fonctionne à plein régime.

Lorsque l'on compare l'<u>indicateur du marché du travail</u> (IMT) de la Banque du Canada – indicateur synthétique qui comprend le taux de chômage officiel et d'autres mesures de l'activité du marché du travail – au <u>taux de chômage</u> de Statistique Canada, on constate que les estimations des variations du taux de chômage pourraient avoir surestimé l'ampleur de l'amélioration du marché du travail ces dernières années. Par exemple, si le taux de chômage est tombé de 8,3 % en 2009 à 6,9 % en 2014, l'IMT est resté relativement constant, ne passant que de 7,8 à 7,4 % pendant la même période. Selon un <u>rapport</u> publié en janvier 2015 par la Banque du Canada, le fait que cette mesure plus large de la marge de ressources inutilisées sur le marché du travail se situe au-dessus du taux de chômage s'explique par plusieurs facteurs, notamment un taux de

chômage à long terme qui se situe près de son sommet atteint depuis la crise (soit environ 21 semaines), un nombre moyen d'heures travaillées toujours bas et une forte proportion de travailleurs occupant un emploi à temps partiel qui préféreraient travailler à temps plein.

À propos d'autres indicateurs de la faiblesse qui continue de marquer le marché du travail, la Banque du Canada signale dans un <u>rapport</u> de janvier 2015 que certains jeunes ayant entre 15 et 24 ans et certains travailleurs d'âge de forte activité, ayant entre 25 et 54 ans, ont quitté le marché du travail. Elle y suggère également que les hausses de salaire ont ralenti ces derniers temps, les pressions inflationnistes ayant été atténuées par une hausse de la productivité du travail en 2014.

Même si ce <u>rapport</u> de janvier 2015 de la Banque du Canada indique que, en moyenne, le marché du travail continue d'afficher une offre excédentaire, la situation diffère selon les provinces. Comme l'illustre la figure 8, ce sont dans les provinces à l'ouest de l'Ontario, surtout l'Alberta et la Saskatchewan, qui connaissent le taux de chômage le plus bas, car les provinces riches en ressources naturelles – surtout en pétrole et en gaz – continuent d'afficher une demande de main-d'œuvre supérieure à la moyenne depuis la récession de 2008-2009. Selon un <u>rapport</u> de février 2015 du Conference Board du Canada, à mesure que les effets économiques du recul des cours du pétrole continuent de se faire sentir, en 2015 le taux de chômage devrait être supérieur à celui de 2014 dans les provinces ayant d'importantes réserves pétrolières et inférieur, dans les autres.

18 % 16 % 14 % 12 % 10 % 8 % 6 % 4 % 2 % 0 % T.-N.-L. Î.-P.-É. N.-É. N.-B. QC ONT. MAN. SASK. C.-B. ALB. **■**2009 **■**2014 **■**2015

Figure 8 – Taux de chômage, par province, 2009, 2014 et 2015 (en %)

Sources : Figure préparée à l'aide de renseignements obtenus auprès de Statistique Canada, <u>Tableau 282-0002</u>, « Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel », CANSIM (base de données; 2009 et 2014) et du Conference Board du Canada, <u>Note de conjoncture provinciale : résumé hiver 2015</u> (prévisions pour 2015).

Selon un discours prononcé en février 2015 par la première sous-gouverneure de la Banque du Canada, près d'un tiers des biens et services achetés par le secteur de l'énergie de l'Alberta provenaient d'autres provinces, à l'instar des travailleurs dans ce secteur. Tout comme le prédisait le Conference Board dans un rapport de janvier 2015, la Banque du Canada estime qu'il y aura une réaffectation des travailleurs entre les secteurs et les régions si le faible niveau des cours du pétrole se maintient en 2015; la production industrielle devrait se déplacer du secteur de l'énergie de l'Ouest du pays vers les secteurs non énergétiques de l'Est. Plus particulièrement, le Conference Board du Canada signale dans son rapport que le tassement de l'emploi dans le secteur de la construction en Alberta se répercutera dans les Provinces de l'Atlantique dont les travailleurs qui faisaient la navette entre les deux régions ont gagné quelque 375 millions de dollars en 2014.

Dans son <u>rapport</u> de janvier 2015, le Conference Board constatait que la dépréciation du dollar canadien et la hausse de nos exportations devraient redresser l'activité économique dans les provinces non productrices de pétrole et de gaz, quoiqu'à des degrés divers; ces redressements devraient se produire essentiellement en Ontario, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard. Cela dit, il a laissé entendre que le tassement de l'activité économique dans les provinces productrices de pétrole et de gaz pourrait ne pas être immédiat ou entièrement compensé par l'essor économique des autres provinces.

Pour ce qui est du secteur manufacturier ontarien, par exemple, il s'attendait à ce que la production dans le secteur des véhicules et des pièces automobiles augmente graduellement à mesure que la province investit de manière à consolider son potentiel.

Au Canada, une réaffectation de la production de l'Ouest à l'Est pourrait être limitée par les barrières interprovinciales et interterritoriales à la mobilité de la main-d'œuvre, notamment les différences de normes professionnelles et d'exigences en matière d'accréditation dans certaines professions réglementées, ainsi que les coûts de relogement.

2. Opinions des témoins

Les témoins ont évoqué les effets du recul des cours du pétrole sur l'emploi, par secteur et selon les provinces. Manufacturiers et exportateurs du Canada et Unifor ont estimé que ce recul aura peu d'incidence nette sur l'emploi au niveau national, car l'emploi augmentera dans les secteurs non pétrolier et gazier qui seront avantagés par le repli des cours du pétrole, l'augmentation des dépenses de consommation, la dépréciation de notre monnaie et la reprise économique aux États-Unis. Manufacturiers et exportateurs du Canada, l'Association canadienne des producteurs d'acier et Unifor ont laissé entendre que la baisse des cours du pétrole aboutira à des mises à pied immédiates au Canada dans les secteurs de l'exploration et du forage pétrolier et dans les segments de la construction et du commerce de détail qui offrent des services aux secteurs pétrolier et gazier.

La <u>Alberta Federation of Labour</u> a noté qu'il y aurait des pertes d'emploi dans les secteurs du forage pétrolier et des services relatifs aux champs pétrolières, car la chute des cours mondiaux de pétrole réduit les investissements de capitaux. <u>Suncor Energy Inc.</u> a d'ailleurs déclaré qu'elle diminuait ses effectifs de 1 000 postes.

La <u>Alberta Federation of Labour</u> a déclaré que l'emploi dans certains sous-secteurs pétroliers et gaziers – production en aval à valeur ajoutée qui comprend les installations de valorisation et de raffinage et les usines pétrochimiques – ne sera pas touché par le bas niveau des cours du pétrole. À <u>son</u> avis, le recul des cours et l'affaiblissement du marché du travail facilitent les projets à valeur ajoutée comme les installations de valorisation. <u>Elle</u> a ajouté que l'entretien des installations pétrolières a créé des emplois stables pour les travailleurs de la construction et <u>elle</u> a indiqué que les emplois dans la construction d'usines de valorisation et de raffineries sont des emplois à plus long terme en raison des activités d'entretien.

Manufacturiers et exportateurs du Canada a fait savoir que le processus de restructuration a été difficile pour les entreprises, même si la restructuration du secteur manufacturier qui s'est produite entre 2002 et 2012 s'est traduite par une augmentation de l'innovation, une hausse des investissements dans la technologie et des gains d'efficacité et d'efficience des procédés de production; en effet, 20 000 installations manufacturières ont fermé leurs portes et 600 000 emplois ont été perdus dans le secteur. L'<u>Association canadienne des constructeurs de véhicules</u> a précisé que 40 000 de ces emplois supprimés concernaient le secteur automobile.

L'<u>Association des produits forestiers du Canada</u> a expliqué que, depuis 2013, les employeurs de son secteur ont embauché 8 000 travailleurs en partie du fait de la chute des cours du pétrole; leur but est de créer 60 000 nouveaux emplois d'ici 2020.

La <u>municipalité régionale de Wood Buffalo</u> a estimé que le Programme des travailleurs étrangers temporaires permet de répondre à la pénurie de travailleurs locaux désireux et capables de travailler dans les secteurs de l'accueil et du commerce de détail. <u>Elle</u> a également souligné deux difficultés particulières de l'intégration sociale, communautaire et économique des travailleurs étrangers temporaires : l'écart salarial entre ces travailleurs et leurs homologues canadiens et le coût de la vie élevé dans la région.

Manufacturiers et exportateurs du Canada a laissé entendre qu'il devient plus facile, dans une certaine mesure, de trouver des ouvriers spécialisés; le manque d'ouvriers spécialisés est l'un des principaux freins à la croissance du secteur manufacturier au Canada. À son avis, la demande d'ouvriers spécialisés continuera d'être excédentaire dans divers secteurs et régions, surtout dans le secteur manufacturier de l'Est du pays.

<u>Wade Locke</u> a souligné que 4 % de la main-d'œuvre de Terre-Neuve-et-Labrador est employée dans le secteur pétrolier et gazier de la province, tandis que de 4 % à 5 % de la population de la province s'est rendue en Alberta pour travailler dans le secteur pétrolier et gazier. <u>Il</u> a laissé entendre que les mises à pied survenues en Alberta auront une incidence immédiate sur l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que sur les revenus de la province.

CHAPITRE 5 – PROPOSITIONS DE MESURES À PRENDRE PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR ATTÉNUER LES EFFETS NÉGATIFS DU RECUL DES COURS DU PÉTROLE SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Les témoins ont proposé diverses mesures qui, selon eux, auront pour effet d'atténuer les effets fâcheux du recul des cours du pétrole sur l'économie canadienne. Ils se sont surtout attachés aux mesures touchant les taxes, la réglementation, l'infrastructure publique ainsi que l'aide directe du gouvernement à certains secteurs, de même que la politique monétaire et le prix au détail de l'essence et les cours mondiaux du pétrole.

A. Les taxes

Selon le <u>Congrès du travail canadien</u> et <u>Manufacturiers et exportateurs du Canada</u>, il faudrait, en marge d'un resserrement de la réglementation en matière d'émissions de gaz à effet de serre, des incitatifs fiscaux visant à stimuler les investissements des entreprises dans l'équipement qui permet d'accroître la capacité de production du secteur manufacturier. Ils ont appelé, de concert avec l'<u>Association canadienne des constructeurs de véhicules</u>, l'<u>Association canadienne des producteurs d'acier</u> et l'Association des produits forestiers du Canada – par un <u>document d'information</u> fourni au Comité – à une extension prolongée de la déduction pour amortissement accéléré visant les nouveaux investissements en matériel et outillage.

Le <u>Congrès canadien du travail</u> a estimé que les taux d'imposition des sociétés devraient être relevés pour permettre des investissements publics dans l'infrastructure, alors que l'<u>Association canadienne des producteurs d'acier</u> et l'<u>Association des fabricants de pièces d'automobiles du Canada</u> ont souligné qu'il fallait les maintenir à un bas niveau pour attirer de nouvelles entreprises et assurer la compétitivité du secteur manufacturier du Canada sur le plan international.

Selon l'<u>Association canadienne des constructeurs de véhicules</u>, le gouvernement devrait faire en sorte que les grandes entreprises puissent échanger des crédits d'impôt à l'investissement en recherche scientifique et développement expérimental non utilisés contre un financement direct, à condition que ces fonds servent à de nouveaux projets de recherche et de développement.

RBC Groupe financier a demandé, pour contrecarrer les effets négatifs nets de la baisse des prix du pétrole sur la croissance économique, que le gouvernement se focalise sur l'augmentation de la productivité, surtout chez les petites et moyennes entreprises; de l'avis de ce groupe, cet objectif pourrait être réalisé par des incitatifs fiscaux, une réforme fiscale et des améliorations à la réglementation.

B. La réglementation

Pour ce qui est du régime de réglementation de la production pétrolière et gazière au Canada, <u>Encana Corporation</u> a prôné un examen de la législation et des règlements pour assurer un équilibre entre protection de l'environnement et compétitivité économique. L'<u>organisme</u> a également mentionné que, pour ce qui est de l'exploitation des ressources sur les terres des Premières Nations, le gouvernement doit être un chef de file afin d'améliorer la transparence et stimuler la prospérité économique partagée, ce par un processus de consultation relatif aux droits ancestraux et issus de traités.

Concernant une politique en matière d'émissions de gaz à effet de serre, Andrew Leach a suggéré qu'une politique canadienne pourrait avoir un objectif mondial clair qui, si elle était appliquée à l'échelle internationale, atteindrait cet objectif; par exemple, l'objectif pourrait être une réduction de 2 degrés Celsius de la température.

C. L'infrastructure publique

Le <u>Congrès canadien du travail</u>, <u>Unifor</u>, l'<u>Association canadienne des producteurs</u> <u>d'acier</u> et la <u>Municipalité régionale de Wood Buffalo</u> ont présenté des propositions du même ordre visant un accroissement des investissements publics en infrastructure pour infléchir les effets négatifs d'une baisse des cours du pétrole sur l'économie; à leur avis, de tels investissements créeraient des emplois au pays, encourageraient les objectifs environnementaux du Canada, stimuleraient l'investissement privé et accroîtraient la productivité.

Le <u>Congrès canadien du travail</u> a laissé entendre que, pour arriver à une composition sectorielle plus souhaitable et augmenter la production et l'emploi au Canada, il faut que le secteur public procède à de nouveaux investissements en infrastructure, ce qui exige du gouvernement des stratégies dans les domaines du commerce, du développement sectoriel et des approvisionnements au Canada. <u>Il</u> a affirmé que les marchés publics pourront permettre d'accroître les transports en commun et l'utilisation de l'acier canadien et d'appuyer la technologie verte pour réaménager les logements, notamment en utilisant des produits forestiers fabriqués au Canada.

D. L'appui sectoriel

L'<u>Association canadienne des constructeurs de véhicules</u> a proposé que le gouvernement fédéral rende permanent le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile et revoie les mesures incitatives que contient le programme pour attirer des demandes.

<u>Encana Corporation</u> a estimé que le prix de 50 \$ le baril de brut n'est pas viable pour le secteur pétrolier canadien, et que ce dernier ainsi que le gouvernement doivent trouver des manières d'assurer la prospérité du secteur et pour faciliter la transition à un prix plus réaliste à long terme.

Dans un <u>document d'information</u> présenté au Comité, l'Association des produits forestiers du Canada a prôné le maintien de l'appui du gouvernement au programme

Investissements dans la transformation de l'industrie forestière. <u>Elle</u> a également pressé le gouvernement de fournir un soutien supplémentaire à FPInnovations et aux mesures bioénergétiques visant à diversifier le secteur de l'énergie du Canada. Enfin, elle a suggéré que le gouvernement maintienne ses efforts visant à accroître les compétences de la main-d'œuvre par la voie de la Subvention canadienne pour l'emploi, du Prêt canadien aux apprentis et du projet pilote Souplesse et innovation dans la formation technique des apprentis.

Manufacturiers et exportateurs du Canada et l'Association des produits forestiers du Canada ont mentionné que le gouvernement devrait maintenir sa collaboration internationale sur le plan du commerce et de la réglementation afin d'améliorer la compétitivité mondiale; il faudrait notamment accroître l'efficacité des mesures d'application des règlements entre les pays concurrents.

<u>Unifor</u> a cerné la nécessité de stratégies économiques fortes et proactives de la part du gouvernement fédéral pour aider les secteurs perçus comme stratégiques; à son avis, le secteur automobile, l'aérospatiale, l'équipement de télécommunications et les services échangeables, comme les médias numériques, sont cruciaux.

Dans son <u>mémoire</u> au Comité, l'Association canadienne des carburants renouvelables a présenté diverses suggestions dans le but de venir en aide au secteur des carburants non renouvelables, notamment porter à 5 % d'ici 2020 (actuellement de 2 %) la teneur en diesel renouvelable se trouvant dans le diesel vendu au détail, exonérer les biocarburants cellulosiques de la taxe d'accise sur les carburants et élaborer des encouragements fiscaux, comme un crédit d'impôt ou une déduction pour amortissement, dans le but d'atteindre deux objectifs : encourager la vente de carburant ayant une plus forte teneur en éthanol chez les détaillants en remplaçant des pompes, et encourager les nouveaux venus sur le marché. L'Association a également prôné la création d'un fonds pour les bioraffineries à même les sommes restant dans le Fonds de biocarburants ProGen de Technologies du développement durable Canada.

E. La politique monétaire

<u>Unifor</u> a avancé que, comme dans d'autres pays industrialisés, la politique monétaire du Canada doit chercher à éliminer le lien entre les variations des cours du pétrole et les fluctuations du taux de change; il a suggéré que, pour ce faire, la Banque du Canada revoie sa décision de ne pas intervenir sur les marchés de change. L'<u>organisme</u> a également recommandé une réglementation par le gouvernement des afflux de capitaux étrangers causés par un cours élevé du pétrole, surtout par la voie d'un mécanisme plus solide d'examen des investissements directs étrangers dans le secteur pétrolier lorsque les prix du pétrole – et donc le taux de change entre le dollar canadien et le billet vert – augmentent.

Selon l'<u>Institut C.D. Howe</u>, la Banque du Canada devrait mesurer plus explicitement le recul récent des cours du pétrole, de manière à ce que l'on puisse évaluer les modifications qu'elle apporte à son taux cible du financement à un jour et les effets de ces modifications sur l'inflation.

F. Les prix au détail de l'essence et les cours mondiaux du pétrole

L'<u>Association canadienne des automobilistes</u> a affirmé qu'il faudrait étudier les effets des variations des cours du pétrole sur les prix au détail de l'essence pour les consommateurs au fil du temps, car il est difficile de comprendre pourquoi l'évolution de ces deux prix n'est pas proportionnelle.

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Organismes et individus	Date	Réunion
Alberta Federation of Labour	2015/03/10	70
Gil McGowan, président		
À titre personnel		
Andrew Leach, professeur agrégé, Alberta School of Business, University of Alberta		
Association canadienne des producteurs pétroliers		
Tim McMillan, président et chef de la direction		
Association canadienne des carburants		
Peter Boag, président et chef de la direction		
Association canadienne des carburants renouvelables		
Andrea Kent, présidente		
Encana Corporation		
Richard Dunn, vice-président, Relations gouvernementales canadiennes		
Packers Plus Energy Services		
David McLellan, économiste principal et stratège opérationnel		
Suncor Énergie Inc.		
Steve Reynish, vice-président exécutif, Stratégie et expansion de l'entreprise		
TransAlta Corporation		
Rob Schaefer, vice-président exécutif, Commerce et marketing		
À titre personnel	2015/03/11	71
Jean-Thomas Bernard, professeur invité, Science économique, Université d'Ottawa		
Philip Cross, chercheur universitaire, Institut C.D. Howe		
Wade Locke, professeur, Memorial University of Newfoundland		
Institut C.D. Howe		
Steven Ambler, titulaire, Chaire David Dodge en politique monétaire		
RBC Groupe financier		

Craig Wright, premier vice-président et économiste en chef

Organismes et individus	Date	Réunior
Association des fabricants de pièces d'automobile	2015/03/12	72
Flavio Volpe, président		
Banque du Canada		
Rhys Mendes, sous-chef, Analyses de l'économie canadienne		
Association canadienne des automobilistes		
Jeff Walker, vice-président, Affaires publiques		
Congrès du travail du Canada		
Angella MacEwen, économiste principale, Service des politiques économiques et sociales		
Manufacturiers et exportateurs du Canada		
Jayson Myers, président et chef de la direction		
Association canadienne des producteurs d'acier		
Ron Watkins, président		
Association canadienne des constructeurs de véhicules		
Mark Nantais, président		
Association des produits forestiers du Canada		
Catherine Cobden, vice-présidente exécutive		
Municipalité régionale de Wood Buffalo		
Melissa Blake, mairesse		
Unifor		
James Stanford, économiste		

ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES

Organismes et individus

Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités

Association canadienne des carburants renouvelables

Association canadienne des producteurs pétroliers

Cross, Philip

Locke, Wade

Manufacturiers et exportateurs du Canada

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (<u>réunions</u> nos 70-72 et 80) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

James Rajotte